

Lausanne



C'est «complètement grotesque» de garder le nom de Festival de la Cité s'il se déroule ailleurs, selon Julien Sansonnens. KEYSTONE

«On est en train de tuer le Festival de la Cité»

La volonté affichée de multiplier les pôles festifs durant la manifestation provoque des réactions et une pétition

Cindy Mendicino

Pas de garantie. Personne ne sait, à l'heure actuelle, si le Festival de la Cité retournera dans ses murs une fois que les travaux qui s'y déroulent seront terminés. C'est que la communication autour de la manifestation laisse comme un flou artistique. Certes, pour 2016, la Cité, c'est râpé. Il y aura bien quelques petites choses à l'intérieur de certains de ses lieux emblématiques, mais rien de vraiment prégnant en termes de territoire. Nous l'annoncions jeudi, les Lausannois auront droit à une édition déployée sur trois pôles centraux: Ouchy, la Riponne et la Sallaz.

La nouvelle directrice, Myriam Kridi, entend-elle revoir son concept pour sa 2e édition à la tête du festival, en 2017? Pas forcément. «On peut imaginer deux édi-

tions assez similaires. Cela dépendra à nouveau des travaux.» Et s'ils sont terminés? Et après? «Je n'ai aucune envie de revenir uniquement à la Cité. Je ne défendrai pas un festival qui se tient seulement là. En revanche, il n'est pas exclu que la Cité revienne en tant que pôle central.»

Lancement d'une pétition

Une perspective intolérable pour Julien Sansonnens, par ailleurs ancien élu POP, qui a lancé hier une pétition «Pour que le Festival de la Cité revienne à la Cité!» Quatre heures après sa mise en ligne, elle contenait 231 paraphes. «On est en train de tuer ce festival», déplore l'auteur de la pétition. Pour lui, les pôles, «c'est bien joli» mais cela ne correspond pas au festival qu'il entend défendre. «Il appartient aux Lausannois, ils y sont attachés et il se passe dans le cœur politique historique voire même religieux de la ville. S'il s'en va, c'est complètement grotesque de garder ce nom. Il faut être prudent lorsqu'on touche à des éléments identitaires. On ne peut pas faire n'importe quoi.»

Le quartier, composante fondamentale de cette manifestation? Pas pour sa nouvelle directrice: «L'identité du Festival de la Cité,

«Supprimer totalement la Cité du festival n'a jamais été la position de la fondation»

Fabien Ruf Chef du Service lausannois de la culture

c'est le plein air, la gratuité, la pluridisciplinarité et la convivialité. Investir la Cité était hyperimportant parce qu'elle est peu fréquentée et que ça amenait de l'animation. Au fond, à la Sallaz, c'est un peu pareil. Je trouve qu'il est intéressant que le festival permette la réappropriation de certains lieux. Alors peut-être qu'on fera pareil avec la Cité après les travaux!»

Pas de certitude, disions-nous. Idem du côté du chef du Service de la culture de la Ville, Fabien Ruf. «Il n'a jamais été dit qu'il n'y aurait plus de Festival de la Cité à la Cité, mais nous allons prendre une année après l'autre. Supprimer totalement la Cité du festival n'a jamais été la position de la fondation. Elle sera présente, d'une façon ou d'une autre.»

Le chef du Parti socialiste lausannois, Benoît Gaillard, a sa petite idée sur la question, lui qui dit ne pas être opposé à la dimension multisites de la manifestation. «Mais je militerai pour que le festival conserve son cœur, de façon permanente, à la Cité. Pour faire vivre le quartier mais aussi pour préserver l'identité de la manifestation.» Des interventions politiques devraient avoir lieu à la rentrée.

Testuz demande une prolongation de sursis

Après six mois de sursis concordataire, l'entreprise viticole a sollicité six mois supplémentaires. Deux créanciers demandent qu'une commission assiste le commissaire au sursis

Jeudi, au Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois, l'entreprise Testuz, rebaptisée JPT vins Treytorrens (Lavaux) SA fin janvier, a demandé six mois de répit supplémentaires. La demi-année de sursis écoulée n'a pas permis à ses responsables de proposer un concordat. Outre l'octroi de cette rallonge, le président du tribunal doit se prononcer d'ici à mardi sur la création d'une commission des créanciers, qui assisterait le commissaire au sursis dans sa tâche, mais à laquelle JPT vins s'oppose.

L'audience, menée sous haute tension, a carrément failli être reportée, car de nouvelles pièces sont venues s'ajouter au dossier. Une requête de révocation de sursis de 48 pages, mais aussi des pièces qui attestent de discussions préalables entre l'Etat, l'actionnaire principal de Testuz et la BCV. Le président Nicolas Monod a pourtant calmé l'audience en rappelant les délais à tenir - le sursis prend fin le 22 mars - et la liberté qu'il avait de tenir compte ou pas de ces éléments.

La prolongation de sursis est surtout liée au fait que les négociations avec le principal créancier, la BCV, n'ont pas encore abouti. «La BCV travaille à son rythme», a ironisé Me François Roux, avocat-conseil de JPT vins. Le président a signifié son impatience et la difficulté dans laquelle ce «flou» le mettait. «Mon champ d'action

est restreint par l'arrêt de la Cour des poursuites («24 heures» du 27 février), qui demande de produire toutes les précisions concernant ces négociations», a-t-il souligné, en observant que la BCV, à nouveau absente au tribunal, jouait «l'Arlésienne dans cette procédure».

«La BCV travaille à son rythme»

Me François Roux
Avocat-conseil de JPT vins SA

«La banque cantonale joue l'Arlésienne dans cette procédure»

Nicolas Monod Président du Tribunal de l'Est vaudois

Seule avancée palpable, la banque vaudoise s'engage à reporter en 3e classe une part de sa créance (environ 3/5 de 12,5 millions au total). En revanche, aucune promesse d'abandon ou de réduction de créance n'a été prononcée.

Autre élément gênant du dossier: la vente des vignes et de l'immeuble de Treytorrens, promise à Schenk SA, est bloquée auprès de la Commission foncière, qui doit en évaluer la valeur. Schenk SA n'a pour l'heure pas encore pu intégrer les locaux de Treytorrens. En revanche, l'entreprise de La Côte jouit déjà de la marque achetée 600 000 francs. Elle a même débaptisé sa société Grapillon SA pour la renommer Jean et Pierre Testuz SA. **Cécile Collet**

Deux bistrotts publics en quête de repreneurs

La Pinte du Lavaux et l'Auberge du lac de Sauvabelin sont propriétés de la Ville de Lausanne, qui les rénove en vue d'une réouverture prochaine

La Ville de Lausanne annonce la rénovation imminente de deux de ses établissements publics. Le bâtiment «Le Pointu», qui abritait la Pinte du Lavaux, arrivera cet été au bout de sa rénovation. Quant à l'Auberge du lac de Sauvabelin, ses travaux de rénovation vont être soumis à l'enquête publique et seront coordonnés avec ceux entrepris dans le cadre de la renaturation du petit lac.

Pour ces deux établissements en mains publiques, la Ville doit encore trouver des tenanciers. L'appel d'offres est lancé pour la Pinte du Lavaux. Il en sera de même pour l'Auberge à la fin de l'année, indique le communiqué envoyé hier.

Ces deux rénovations s'inscrivent à la suite des travaux entrepris à la Brasserie de Montbenon, de la création de la Grenette et de l'ouverture annoncée de la Brûlerie, à la place de la Riponne. La Ville rappelle que la réhabilitation de plusieurs édicules - comme les kiosques de Saint-François ou de Montriond - s'inscrit dans la même dynamique «de mise en valeur et de rénovation» des établissements publics. **A.D.Z**

Lausanne

La halte jeux, c'est reparti!

Une course à faire en ville? Un rendez-vous? La halte jeux de la Grenette, ça recommence! Elle accueillera gratuitement les enfants de 3 à 12 ans du 29 mars au 29 octobre. Les parents peuvent y confier leurs enfants à des professionnelles et s'éclipser pendant quelques heures, jusqu'à trois. Cette année, le projet pédagogique porte sur le recyclage de déchets. L'inauguration aura lieu mercredi à 17 h, en présence d'Oscar Tosato, municipal en charge de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale. **CI.M.**

Elle a dit

«Nous devons rester sévères envers ceux qui s'obstinent à ne pas respecter les règles en matière d'alcool au volant»



Jacqueline de Quattro
Lors de la conférence de presse annuelle du SAN, hier à Lausanne

Jeunesses

Créez le logo du 100^e de la FVJC

La Fédération vaudoise des Jeunesses campagnardes (FVJC) met au concours la création du logo de son 100e anniversaire, dont les festivités s'étaleront tout au long de l'année 2019. Le concours est ouvert à toute personne (membre ou non de la Fédération) ainsi qu'aux écoles spécialisées, qui ont jusqu'au 15 juin pour déposer un dossier. Un jury retiendra les meilleurs projets. Ils seront ensuite soumis aux votes des membres de la FVJC, pour une présentation officielle en janvier 2017. Le cahier des charges est disponible sur www.fvjc.ch. **S.MR**

Villars-Sainte-Croix



Trois agents ayant terminé leur formation, sept policiers ainsi que quatre assistants de sécurité publique nouvellement engagés ont prêté serment hier à Villars-Sainte-Croix, à l'occasion de la 9e cérémonie d'assermentation de la Police de l'Ouest lausannois. Kalya, une jeune fille âgée de 11 ans, a été décorée d'une médaille pour avoir placé en position latérale de sécurité un homme découvert inconscient au sol, puis alerté le 144. S.MR

Le chiffre

1 C'est le nombre d'emplois dans le secteur agricole sur la commune de Saint-Sulpice. C'est le chiffre le plus bas de tout le district de l'Ouest lausannois, qui est lui-même la région où les emplois agricoles sont les moins nombreux: seulement 74. Ces chiffres de 2014 ont été publiés dans le dernier *Annuaire statistique du canton de Vaud*. L'Ouest lausannois compte 19 exploitations sur 599 hectares de surface agricole utile. A l'opposé, le Jura-Nord vaudois arrive en première place avec 25 581 hectares de surface agricole utile et 2331 emplois. **M.SL**

Zoos au cinéma

Echallens Le dessin animé *Zootopie* et le film *Zoolander 2*, avec Ben Stiller, ont été retenus pour le traditionnel festival de cinéma de l'association Anim' à Gogo. Sept projections sont proposées aujourd'hui et demain au Cinéma d'Echallens, dont une ce matin à 10 h 30. Voir www.animagogo.ch et www.cinemaechallens.com. **S.MR**

Musiques slaves

Echallens Intitulé Step by Steppe, le programme de la soirée annuelle de l'Harmonie La Lyre d'Echallens emmènera les spectateurs dans les pays slaves ce soir à 20 h 15 à l'Aula du collège des Trois Sapins. Voir www.harmonieechallens.ch. **S.MR**